

Allées, cours et terrasses



Allées, cours et terrasses permettent de structurer l'espace, de circuler dans le jardin et de créer des zones de repos. Aucun jardin ne peut s'en passer. Leur aménagement et leur entretien déterminent non seulement l'aspect du jardin mais ont également une influence sur le sol, les plantes et animaux.

Quelques conseils

- Adaptez la stabilisation à l'usage : Il suffit de stabiliser légèrement les allées et sentiers. Les chemins carrossables et les espaces de stationnement par contre, nécessitent une stabilisation plus forte,
- Pavés, dalles en béton ou plaques à joints non scellés conviennent pratiquement pour tout recouvrement. On pourra donc renoncer à sceller les joints, même pour la terrasse,
- Les couvertures perméables retiennent l'eau et conviennent parfaitement à l'aménagement d'allées peu empruntées, aux espaces de stationnement ou aux sentiers de jardin. Simples et peu coûteux à réaliser, ces recouvrements confèrent un aspect naturel à votre jardin,
- Préférez les matériaux tels que les pierres naturelles, les graviers, les briques, les cailloux, bref des matériaux qui accentuent l'aspect naturel de votre jardin et s'harmonisent bien avec vos plantations,
- N'éliminez plus systématiquement les mauvaises herbes entre les joints : La mousse qui s'y trouve protège vos pavés, elle ne les détruit pas ! Éliminez intelligemment les mauvaises herbes en retirant uniquement et régulièrement celles dont les racines endommagent le recouvrement,
- Autorisez la végétation à créer des transitions douces et naturelles. La nature présente rarement une transition abrupte d'un élément du paysage à l'autre,
- Même les herbes et les graminées basses discrètes ont une influence positive sur le microclimat, sur l'équilibre hydraulique et sur la biodiversité,
- Les allées et sentiers recouverts en copeaux de bois sont très naturels et faciles à réaliser. Mais comme ils ne tiennent pas longtemps, les copeaux de bois conviennent tout au plus à la réalisation d'allées et sentiers peu fréquentés,
- Vous pouvez renoncer complètement aux allées stabilisées là où il y a peu de passage: pour ces endroits, un sentier en gazon suffira.

En tenant compte de tous ces conseils, vous constaterez combien de place vous pouvez réserver à la nature autour de votre maison. Vous pouvez même faire des économies: allées et revêtements sans dallage sur béton sont souvent moins coûteux et les matériaux utilisés sont réutilisables lors d'un réaménagement du jardin et plus simples à réparer.

Même les aires de stationnement aux revêtements qui retiennent l'eau peuvent être semées et porter une végétation aux fleurs multicolores.



Les accès carrossables en pavés ou en dalles de béton sans joints permettent à la végétation de se développer.



En ce qui est des terrasses, il est conseillé de ne pas toujours faire les joints entre les dalles en béton.



Les pavés en béton posés sans joints permettent à l'eau de s'infiltrer de sorte qu'avec le temps une végétation adaptée peut se développer.



Certaines modifications et certains travaux dans la maison et dans le jardin ne sont pas uniquement soumis aux règlements de droit civil (Code civil), ils font en plus l'objet d'une obligation de déclaration et d'autorisation ! Avant de commencer les travaux, adressez-vous à la police des constructions de la mairie : 4796-2544.

Pour en savoir plus :

Graeber, Traut und Wita Betz-Schiel 1993: « Terrassen und Sitzplätze. » Eugen Ulmer. Berry, S. Blecha, A. 50 Gestes pour une maison et un jardin écolos. Editions Vigot. Bernier, Ch. Vogouroux, J.-P.: Invitez la nature dans votre jardin, sur votre terrasse ou votre balcon. Editions Plume de carotte <http://www.international.natur-im-garten.at>

« Méi Natur an der Duerf & Stad » Deel 1-3, Silcona Centre – www.silcona.lu

Cette fiche d'information a été conçue par la ville de Luxembourg dans le cadre du programme « Agenda local 21 ». Elle a été réalisée avec le soutien de « Hëllef fir d'Natur », « Haus vun der Natur » (« maison de la nature ») et en collaboration avec l'association « Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer » dans le but de favoriser la biodiversité dans la zone de vie urbaine.

Edition printemps 2010